

Convocation du 12/11/2024

Publication le 20/11/2024

Conseillers en exercice : 43

Présents : 30

Quorum : 22

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Dix Huit Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 25_181124

**OBJET : ENFANCE,
EDUCATION, JEUNESSE ET
ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation des tarifs de
l'Espace Art et Jeunesse pour
l'année 2025.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Madame Monique MOISE-HIRMANN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI

formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Brigitte AMOROS (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Zarick KOURICHI), Monsieur Jérémy PANGOURASSOU (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Monsieur Matthieu HERMANT)

ABSENTS :

Madame Joëlle MELIN, Madame Michèle BOUGEAREL

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_25-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024

Délibération n°25_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

Monsieur Zarick KOURICHI rapporte :

La Ville d'Aubagne met en œuvre son Projet Éducatif de Territoire (P.E.D.T.) et oriente son action pédagogique pour s'inscrire dans le label 100% EAC (Éducation Artistique et Culturelle) à destination des jeunes de 11 à 25 ans.

Le Service Loisirs Jeunes de la Commune s'inscrit dans cette démarche par la sensibilisation et l'initiation des jeunes à la pratique de différentes disciplines artistiques et culturelles, des actions éducatives, des stages ou des sorties dans le cadre d'un Parcours Jeune Citoyen.

Ainsi, il propose, au sein de sa structure, l'Espace Art et Jeunesse, un dispositif éducatif et citoyen mis en œuvre tout au long de l'année, en partenariat avec des prestataires ou en ressource interne.

Cette délibération propose d'adopter les tarifs à partir du 1^{er} Janvier 2025 tenant compte de l'évolution de l'indice INSEE, comme suit :

Parcours d'Éducation Artistique, Culturel et Citoyen	Tarif
Passeport jeune citoyen (préalable à l'inscription aux activités)	Gratuit
Activité ponctuelle thématiques EAJ	2,00 €
Activité ponctuelle thématiques EAJ avec prestataire (atelier, conférence, ...)	6,00 €
Sortie hors les murs sans prestataire	6,00 €
Sortie hors les murs avec prestataire	12,50 €
Forfait atelier trimestriel	17,50 €
Forfait module vacances EAJ intra-muros	17,00 €
Forfait module vacances avec prestataire	33,00 €

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_25-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024



Délibération n°25_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

Nuitée Saint Vincent Les Forts	30,00 €
Inscription pour 1 atelier hebdomadaire associatif de septembre à juin	128,00 €
Inscription pour 1 atelier hebdomadaire associatif de janvier à juin	97,00 €

Un règlement intérieur précise le fonctionnement de l'Espace Art et Jeunesse au sein du Service Loisirs Jeunes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter des tarifs pour les différents ateliers et les activités dispensés sur l'Espace Art et Jeunesse par le Service Loisirs Jeunes ou ses partenaires, selon l'évolution de l'indice INSEE,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER les tarifs de l'Espace Art et Jeunesse à partir du 1^{er} Janvier 2025 ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER la Régie « Espace Art et Culture n° 02102 » à pratiquer lesdits tarifs.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_25-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024

